



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-17702>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 26-17702

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Contrat de concession de service pour la gestion et l'exploitation des quatre équipements aquatiques communautaires du plan piscine de la CARA avec conception et réalisation des travaux de 3 équipements sur 4 pour une durée de 20 ans d'exploitation

Description : Contrat de concession de service pour la gestion et l'exploitation des quatre équipements aquatiques communautaires du plan piscine de la CARA avec conception et réalisation des travaux de 3 équipements sur 4 pour une durée de 20 ans d'exploitation en application des articles L.1411-1 et suivants du CGCT et du code de la commande publique. Procédure restreinte

Identifiant de la procédure : 9f6a09db-0be5-4c8a-a383-50b17945aad2

Avis précédent : 6331d536-fa07-4f13-92a1-5cf6b607403f-01

Identifiant interne : 2024S064

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Territoire de la CARA Villes : Royan, Etaules, Cozes et Saujon

Code postal : 17200

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : La procédure a été menée conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales et des articles L.1121-1, L.1121-3, L.3111-1 et suivants, R.3111-1 et suivants du code de la commande publique. Des négociations ont été menées par l'exécutif dans le respect de l'égalité de traitement des candidats.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Contrat de concession de service pour la gestion et l'exploitation des quatre équipements aquatiques du plan piscine de la CARA avec conception et travaux de 3 équipements sur 4

Description : Contrat de concession de service pour la gestion et l'exploitation des quatre équipements aquatiques communautaires du plan piscine de la CARA avec conception et réalisation des travaux de 3 équipements sur 4 pour une durée de 20 ans d'exploitation en application des articles L.1411-1 et suivants du CGCT et du code de la commande publique. Procédure restreinte.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45212200 Travaux de construction d'installations sportives

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de la CARA – Villes de Royan, Etaules, Cozes et Saujon

Ville : Territoire de la CARA

Code postal : 17

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 16/02/2026

Date de fin de durée : 26/03/2048

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : L'attribution du contrat a fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire le 23 janvier 2026. La valeur du contrat sur sa durée est établie conformément aux dispositions en application des dispositions des articles R. 3121-1 et R.3121-2 du code de la commande publique à 142 569 K€HT décomposés comme suit : 25 000 K€ de participations publiques, 32 283 K€HT de recettes commerciales pendant 20 ans, 51 691 K€ de contributions forfaitaires d'exploitation et 33 595 K€ de contribution forfaitaire d'investissement. A la date de signature du contrat de concession, il a été procédé à la signature par la CARA de trois conventions tripartites respectivement pour les ouvrages de Royan, d'Etaules et de Cozes et de trois actes d'acceptation respectivement pour les ouvrages de Royan, d'Etaules et de Cozes des cessions par la société titulaire du contrat de concession des créances détenues sur l'Agglomération Royan Atlantique au titre d'une fraction de la Contribution Forfaitaire d'Investissement telle que définie par le contrat de concession pour chacun des trois ouvrages, pris sur le fondement de l'article L. 313-29 du code monétaire et financier. Le contrat de concession, les conventions tripartites et les actes d'acceptation, et leurs annexes peuvent être consultés, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès du service commande publique sur rendez-vous (demande de rendez-vous à l'adresse suivante : marches-publics@agglo-royan.fr). Pas de système d'acquisition dynamique. Pas d'accord-cadre.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Critère n°1: L'économie globale du Contrat - Qualité et robustesse contractuelle et financière de l'offre. Ce critère comprend la politique tarifaire, la cohérence des comptes de résultats prévisionnels d'exploitation, la cohérence des coûts d'investissement, la robustesse du plan de financement, l'appréciation des contributions publiques, la robustesse des engagements juridiques.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2: Qualité technique, fonctionnel et environnementale des trois équipements à concevoir et à réaliser associée aux choix énergétiques Ce critère comprend l'appréciation de la relation au site, le parti esthétique, la qualité architecturale, l'organisation fonctionnelle et le respect des attentes fonctionnelles et technique, la qualité des choix techniques et environnementaux, la pertinence des choix énergétiques.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3: La qualité du service rendu aux usagers et le dynamisme du service d'exploitation proposé en relation avec l'identité du territoire et pour chacun des 4 équipements. Ce critère comprend la cohérence des plannings

d'ouverture et d'occupation, l'optimisation des fréquentations, synergie de gestion opérationnelle, le programme d'activités et d'animation, les actions de communication, de promotion et de concertation avec l'autorité concédante.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°4: L'adéquation des moyens humains pour assurer le Service Délégué et la réalisation de toutes les Prestations (entretien, maintenance et GER) attachées à l'exploitation des quatre équipements. Ce critère comprend les effectifs et compétences des personnels affectés à l'exécution du service public et la qualité du bon dimensionnement pour assurer le service, les modalités d'entretien, de maintenance et de renouvellement des équipements (robustesse du GER, installations et matériels intégrés dans le périmètre du contrat, les mesures envisagées pour assurer les obligations de sécurité et d'hygiène de l'exploitation.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Détail des critères énoncés dans les documents de la consultation

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Détail des critères énoncés dans les documents de la consultation En application de l'article R.3124-5 du code de la commande publique, les critères sont hiérarchisés par ordre décroissant d'importance.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°343435).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 142,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LEAURELIE

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre retenue

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 142,000,000 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024S064

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 23/01/2026

Date de conclusion du marché : 17/02/2026

Organisation qui signe le marché : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROYAN ATLANTIQUE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Numéro d'enregistrement : 24170064000048

Adresse postale : 107 AVENUE DE ROCHEFORT

Ville : Royan cedex

Code postal : 17201

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@agglo-royan.fr

Téléphone : 0546221907

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_jWfsRj35Xg

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : Hôtel Gilbert – 15, rue de Blossac – CS 80541

Ville : POITIERS Cedex

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : 0549607919

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : LEAURELIE

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 10055385800018

Adresse postale : 1973 Boulevard de la Défense

Ville : Nanterre

Code postal : 92000

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22fcd4eb-aa7b-4c43-93b3-fce92ec1b5fc - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2026 à 12:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2026